

Article

« Quelques éléments spatiaux de la conjoncture politique québécoise en 1867 »

Marcel Bellavance

Cahiers de géographie du Québec, vol. 24, n° 62, 1980, p. 225-247.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021471ar>

DOI: 10.7202/021471ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

QUELQUES ÉLÉMENTS SPATIAUX DE LA CONJONCTURE POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN 1867

par

Marcel BELLAVANCE

Parcs Canada, Québec

Collaborateur : Jean-Daniel GRONOFF,
graphicien, *École Pratique des
Hautes Études, Paris*

RÉSUMÉ

Il est possible d'aborder une élection de plusieurs façons. L'analyse du discours politique en est une, l'analyse des comportements en est une autre. C'est cette dernière approche que nous avons choisie pour étudier l'élection de 1867, si importante pour comprendre le point de vue québécois face à une constitution élaborée sans consultation démocratique. Mais quelle a été véritablement la signification d'une telle consultation sous un régime de suffrage censitaire ? Le comportement de cet électorat ne peut se comprendre que par rapport aux caractéristiques socio-économiques de l'ensemble de la population. Le traitement d'une grande quantité de données par la matrice ordonnable de Bertin a rendu cette démarche possible. Nous découvrons alors deux pays incompatibles, l'un réel parce qu'il concerne la majorité, l'autre légal, c'est la minorité des électeurs sur lesquels s'exercent les réseaux d'influence tissés autour du clergé. C'est ce dernier volet de notre recherche qui fait l'objet de cet article.

MOTS-CLÉS : Géographie historique, élections de 1867, traitement de l'information, province de Québec, Montréal, Trois-Rivières.

ABSTRACT

Marcel BELLAVANCE: Aspects of the Quebec Political Scene in 1867

Elections can be considered in several ways: analysis of political speeches, study of electoral behaviour etc. The electoral behaviour approach was retained in the study of the 1867 elections because of its importance in understanding the views of Quebecers regarding a constitution which was drawn up without democratic consultation. But what was the true significance of such a consultation under the suffrage regime existing at the time? The behaviour of this electorate can best be understood by taking into consideration the socio-economic characteristics of the total population. Analysis by means of a Bertin's matrix revealed two incompatible countries. First, the "real" country (the majority) composed of the entire population; secondly, the "legal" country (the minority) composed exclusively of the voting population. The methodological implications of such a distinction constitute the substance of this article.

KEY-WORDS: Historical geography, 1867 election, data processing, Quebec Province, Montréal, Trois-Rivières.

Sauf quelques exceptions, l'historiographie du Québec et de la Confédération a été essentiellement politique. Les analyses des causes de la Confédération et de son cheminement depuis la crise de juin 1864 jusqu'à sa proclamation officielle, le 1^{er} juillet 1867, varient effectivement très peu. Les mêmes vedettes exercent en effet toujours leur empire sur notre interprétation parce que c'est encore trop souvent dans leurs écrits et leurs discours que le chercheur pense trouver de nouvelles interprétations. Personne aujourd'hui n'étaierait une argumentation sérieuse sur une déclaration partisane d'un politicien. Curieusement, certains chercheurs ont tenté d'expliquer l'attitude du Bas-Canada face à la Confédération sans même étudier l'élection fondamentale de 1867.

Cette constatation fut le point de départ d'une recherche de thèse qui finit par porter sur l'emprise du clergé et de la bourgeoisie sur l'électorat québécois en 1867. Un électoral difficilement saisissable dans sa constitution et ses comportements, dont il fallut d'abord définir le territoire, les composantes sociales et économiques et le poids politique véritable avant de comprendre ses comportements.

Cette démarche nous imposa la cueillette de données quantitatives nombreuses et complexes et la nécessité de trouver une méthode de traitement capable de les mettre en relation. L'exposition de cette méthode est l'objet principal de cet article. Nous le faisons cependant en présentant parallèlement quelques résultats relatifs à la situation socio-économique du Bas-Canada en 1867 et aux répercussions politiques du type de représentation électorale qu'il possédait. En passant, nous effleurons la sorte d'influence que pouvait exercer le clergé sur un électoral bien sélectionné.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Le 1^{er} juillet 1867, la Confédération canadienne est proclamée officiellement. En même temps des élections sont annoncées pour le mois de septembre. Les Québécois se trouvent ainsi plongés dans deux élections, l'une fédérale, l'autre provinciale et doivent choisir dans chacune d'elles 65 députés.

Ces premières élections du nouveau régime ont un caractère bien spécial. Elles prennent en effet l'allure d'un véritable référendum. La longue gestation et finalement l'adoption de la nouvelle constitution ont été en réalité plus le fait des jeux de coulisses et d'influences indues que le résultat de la volonté populaire. Le peuple fut mis devant le fait accompli, le 1^{er} mars 1867, quand la reine accorda sa sanction royale à la constitution et le 1^{er} juillet suivant lorsque la Confédération commença son existence légale. Même les quelques députés libéraux du Québec furent à toute fin pratique baillonnés. Seul parti d'opposition exclu de la Conférence de Québec en octobre 1864, le parti libéral d'A.-A. Dorion fut impuissant dans ses tentatives de modifier le texte constitutionnel à la Chambre d'Assemblée du Canada-Uni où il devait être adopté en 1865. Le prétexte avancé par le parti gouvernemental (conservateur) de J.A. Macdonald et de G.-E. Cartier stipulait qu'il fallait le voter *in globo*. L'élection de 1867 restait donc l'ultime espoir pouvant permettre aux rouges de modifier, au moins, la constitution dans laquelle ils voyaient une « union législative déguisée » (Bellavance, 1965, p. 15).

L'étude de l'élection de 1867, vue dans la perspective énoncée plus haut, est donc essentielle pour quiconque veut comprendre l'attitude des Québécois face au nouveau régime. L'analyse des coordonnées socio-économiques du pays, qui va suivre, fournit les éléments de compréhension de cette attitude.

SOURCES ET MÉTHODES

Passer du récit à la démonstration pose le problème de la quantité d'information dont nous devons saisir toutes les relations. Une méthode de traitement de l'information, qui soit maîtrisée par le chercheur et contrôlable par le lecteur, est donc nécessaire. La transcription cartographique des résultats d'un tel traitement en facilite la communication et, partant, la compréhension.

LE TERRITOIRE ÉTUDIÉ

L'approche quantitative de notre sujet devait à l'origine embrasser toutes les paroisses contenues dans les cinq diocèses existant au Québec en 1867. Nous n'avons retenu finalement que 104 paroisses situées dans le diocèse des Trois-Rivières et en particulier dans celui de Montréal où notre source documentaire principale, les rapports pastoraux, était disponible. Information considérable donc et un territoire imposant comprenant quelque 38% des comtés québécois (figure 1). Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe l'information aurait malheureusement été perdue; dans celui de Québec, par contre, on a refusé de nous la communiquer. Quant au nouveau diocèse de Rimouski, érigé en 1867, il nous apparut trop éloigné des régions estrienne et montréalaise pour que nous puissions prendre en compte les données existantes.

L'INFORMATION ÉTUDIÉE

Les rapports pastoraux de 1864 et de 1868 accessibles aux chercheurs ont donc déterminé notre choix du territoire étudié. Les données qu'ils renferment fournissent en effet des renseignements pertinents sur la population pratiquante (status animarum), sur la moralité privée et publique (status morum) et sur la richesse de la communauté paroissiale (status rerum ecclesiae). Avec les données du recensement de 1871 et le rapport officiel des élections de 1867 qui ont eux aussi la paroisse comme unité de base, nous avons pu constituer un corpus impressionnant couvrant de nombreux aspects de la réalité sociale tels la démographie, la propriété, les rendements agricoles, les comportements religieux et électoraux, les catégories socio-professionnelles, etc. De cette masse documentaire, nous avons retenu les 86 indicateurs de base ou variables suivantes (tableau 1).

À partir de ces 86 indicateurs de base, l'analyse de l'information, selon la problématique choisie, nous permet d'établir entre eux des relations pertinentes. Cette opération, consistant à définir les seuls indicateurs à être véritablement traités graphiquement parce qu'ils sont comparables, est illustrée dans la figure intitulée : *Tableau de création des indicateurs* (figure 2)

La liste des 86 indicateurs de base se lit de gauche à droite et les 106 indicateurs créés de haut en bas. Le point — le nominateur — et la flèche — le dénominateur — donnent le sens des corrélations représentées dans le nouvel indicateur.

Ce sont ces 106 indicateurs, vaste éventail couvrant plusieurs aspects de la réalité socio-économique de 104 paroisses, qui seront retenus et traduits graphiquement dans la matrice initiale. Au total donc, environ 10 000 données élémentaires dont nous devons, malgré la complexité, saisir les relations.

Figure 1

COMTÉS ET PAROISSES DES DIOCÈSES DE MONTRÉAL ET DE TROIS-RIVIÈRES EN 1867

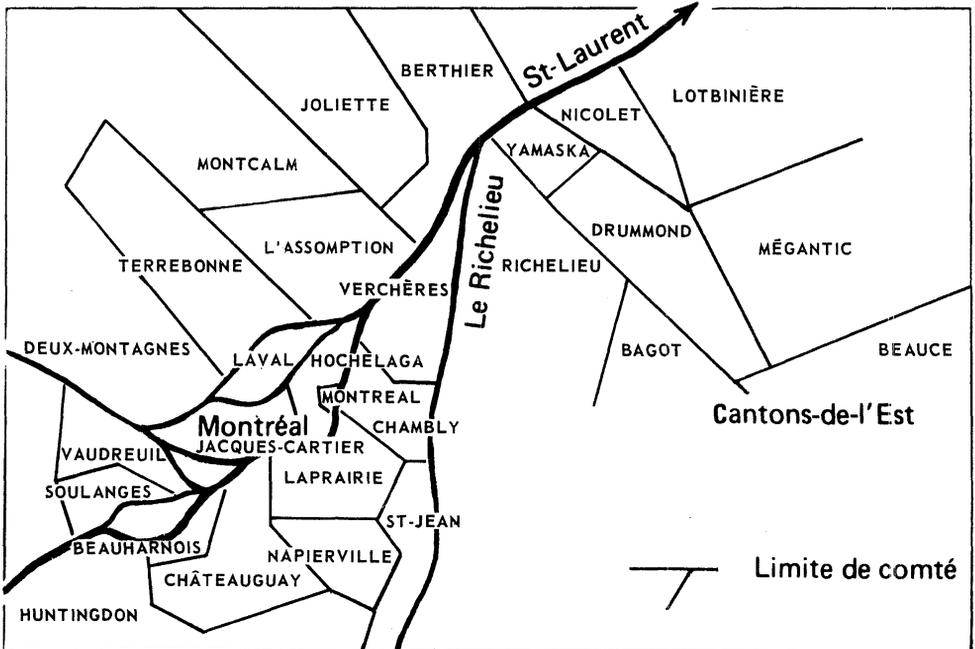
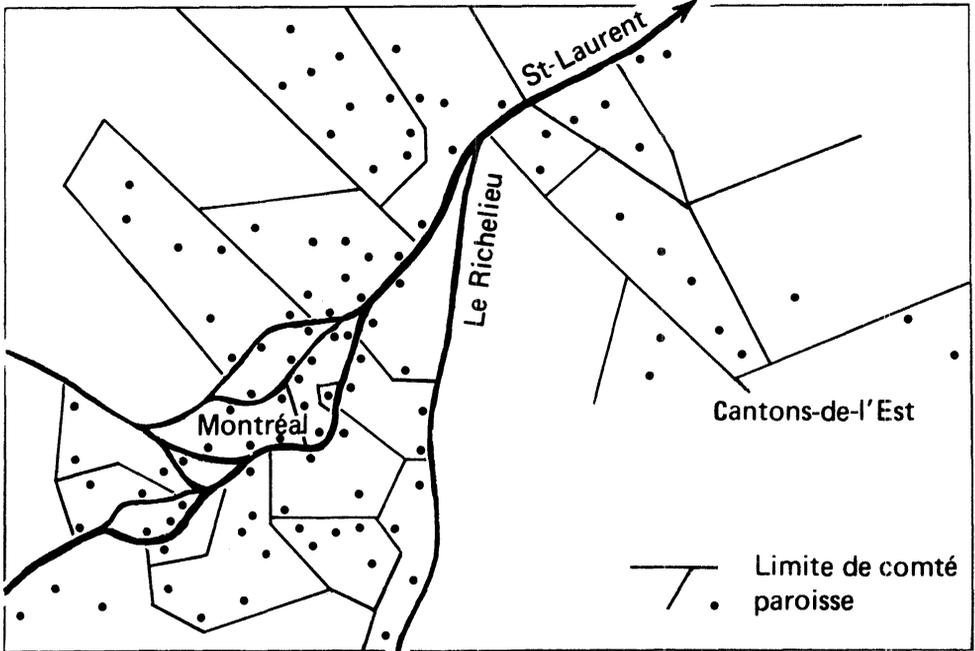


Tableau 1

Liste des indicateurs utilisés dans la matrice (sur la base de 104 paroisses)

Numéro de l'indicateur	INDICATEURS	Numéro de l'indicateur	
	A. STATUS ANIMARUM		<i>Élection par acclamation</i>
	<i>Pascalisation</i>	43.	Sans contestation
01.	Communions pascales		E. REVENUS DE LA PAROISSE
02.	Confessions pascales		<i>Revenus du curé</i>
03.	Communians	44.	Familles catholiques
	<i>Démographie</i>	45.	Revenu total du curé
04.	Familles protestantes en 1867	46.	Dime
05.	Familles totales en 1867	47.	Suppléments
06.	Familles totales en 1871	48.	Casuel (Fabrique)
	<i>Moeurs politiques</i>	49.	Autres revenus
07.	Abonnements aux « mauvais » journaux		<i>Revenus de la fabrique</i>
08.	Mauvais journaux	50.	Revenu total de la fabrique
09.	Corruption	51.	Rentes des bancs
10.	Faux serments	52.	Casuel
	B. DÉMOGRAPHIE	53.	Autres revenus
11.	Population en 1867	54.	Revenu total de l'église
12.	Population en 1871		F. OCCUPATION DU SOL
	<i>Structure des âges</i>		<i>Exploitants</i>
13.	21-41 ans	55.	Occupants de la terre
14.	41-61 ans	56.	Propriétaires
15.	61 ans et plus	57.	Fermiers
16.	21 ans et plus	58.	Employés
	<i>Québécois et minorités</i>		<i>Dimension des exploitations</i>
17.	Britanniques	59.	Exploit. de moins 10 acres
18.	Québécois	60.	Exploit. de 10-50 acres
	<i>Religion</i>	61.	Exploit. de 50-100 acres
19.	Protestants	62.	Exploit. de 100-200 acres
20.	Catholiques	63.	Exploit. de plus de 200 acres
	C. PRODUCTION AGRICOLE		<i>Superficie agricole</i>
21.	Blé	64.	Terres occupées
22.	Orge	65.	Terres améliorées
23.	Avoine	66.	Terres en pâturage
24.	Seigle		<i>Cultures</i>
25.	Pois	67.	Jardins et vergers
26.	Fèves	68.	Terres en sous-culture
27.	Sarrasin	69.	Superficie en blé
28.	Maïs	70.	Superficie en patate
29.	Patates		G. CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES
	D. ÉLECTION	71.	Population active
	<i>Suffrage censitaire</i>	72.	Agriculteurs
30.	Électeurs inscrits	73.	Ouvriers
	<i>Suffrage exprimé</i>	74.	Domestiques
31.	Votes exprimés	75.	Employés
32.	Abstentions	76.	Statut intermédiaire
33.	Votes rouges (libéral)	77.	Patrons
		78.	Service public
		79.	Professions libérales

34. Votes bleus (conservateur)	80. Diverses occupations
35. Majorité	81. Sans profession
	82. Non classés
<i>Géographie politique</i>	
36. Allégeance de la paroisse	H. <i>Éducation</i>
37. Allégeance du comté	<i>Analphabétisme</i>
38. Situation minoritaire paroissiale	81. Plus de 20 ans et incapables de lire
39. Situation majoritaire paroissiale	84. Plus de 20 ans et incapables d'écrire
<i>Âge légal du votant</i>	
40. Population en âge de voter	<i>Scolarisation</i>
41. Population de moins 21 ans	85. Vont à l'école
42. Non électeurs	86. Village

LA MÉTHODE D'ANALYSE

Prendre la paroisse comme base de l'analyse évite bien des hypothèses généralisatrices et trompeuses de l'étude des comportements par comté, mais pose par contre le problème de la quantité d'information prise en compte. Parmi les différentes méthodes de traitement de l'information développées actuellement, celle du traitement graphique nous est apparue non seulement efficace en termes de traitement de données, mais également en termes de communication des résultats. Cette méthode, comparée aux résultats obtenus par traitement statistique, a été décrite avec beaucoup de clarté par J. Raveneau dans les *Cahiers de géographie de Québec* (1977, p. 163-165). La matrice graphique ordonnable permet la visualisation rigoureuse du tableau à double entrée que nous avons constitué avec nos 104 paroisses (une colonne = une paroisse) et nos 106 indicateurs (une ligne = un indicateur). Chaque intersection d'une ligne et d'une colonne est ici visualisée par l'utilisation d'un des 11 paliers visuels proportionnels à chaque classe. La figure 3 montre la matrice graphique, une fois que des permutations sur les lignes puis sur les colonnes nous permettent de regrouper les indicateurs ayant une répartition statistique semblable à travers certaines unités géographiques. « Le regroupement optimum des lignes et des colonnes est obtenu lorsque l'image donnée par les parties foncées de la matrice (valeurs fortes) est la plus proche possible d'une diagonale ». Grâce à la perception instantanée de l'ensemble des nombres et de leurs nuances, le lecteur contrôle sans cesse les relations internes de son information et peut procéder à d'autres classements, en respectant rigoureusement le principe que tout ce qui est semblable doit être proche. Par reclassements successifs des lignes et des colonnes, il peut ainsi obtenir une image plus cohérente s'il en éprouve la nécessité.

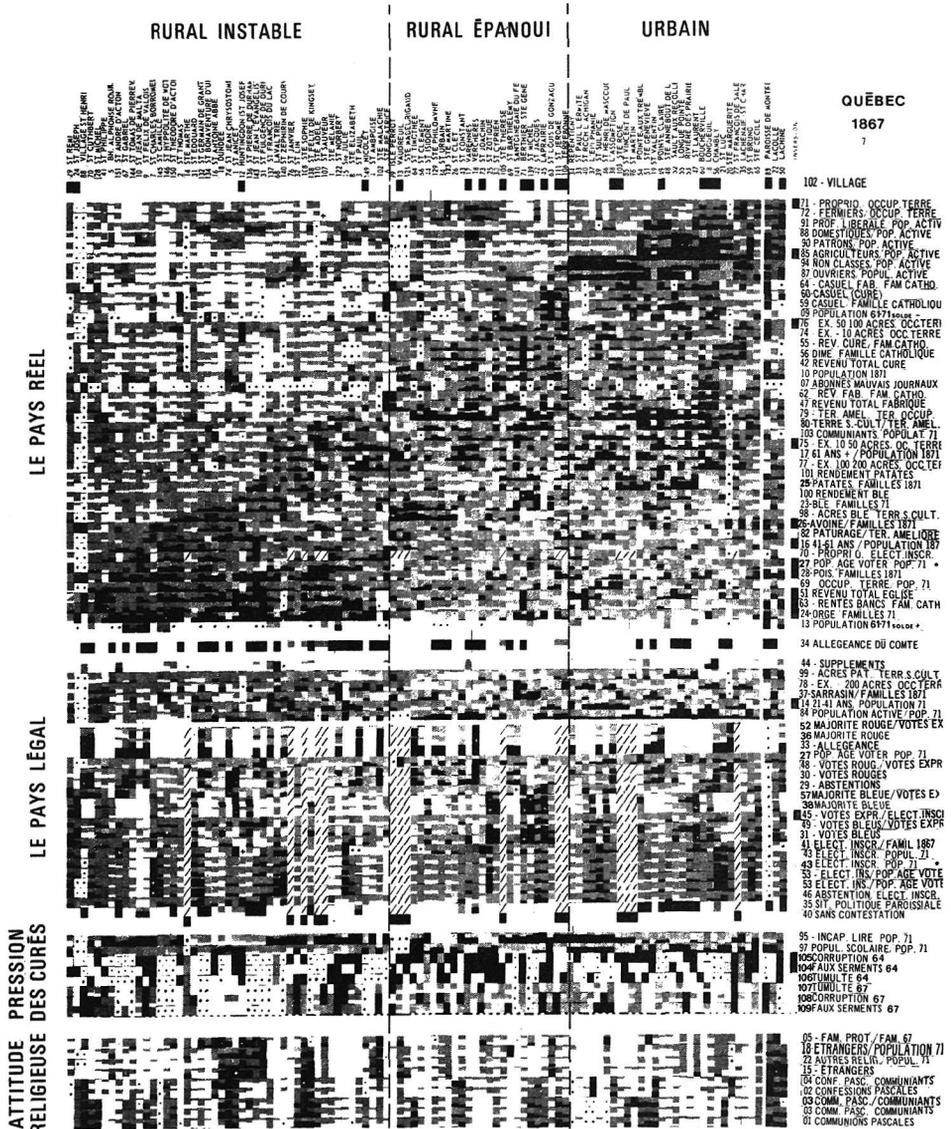
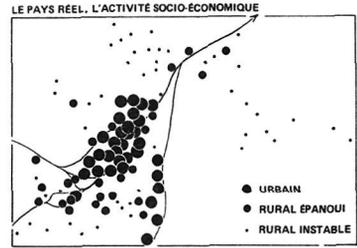
Il reste maintenant au chercheur à interpréter ces regroupements (figure 3). Les indicateurs sont rassemblés suivant quatre thèmes : socio-économie (A), élections (B), pressions des curés (C), et comportement religieux (D). Ce dernier thème n'a pas été exploité dans cet article. Les paroisses sont subdivisées en trois groupes; nous retrouvons de gauche à droite le secteur instable, le secteur rural épanoui et le secteur urbain.

LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE : LE PAYS RÉEL

La carte du pays réel (A) s'obtient à l'aide des indicateurs décrivant les catégories socio-professionnelles, la démographie, l'origine ethnique, la dîme, le niveau de vie dans les paroisses, les rendements agricoles, la propriété et l'alphabétisme. Elle s'oppose au « pays légal » (figure 3) dont nous parlerons plus loin.

Figure 3

OPTIMISATION D'UNE PARTIE DE LA MATRICE



L'analyse du pays réel fait apparaître trois types de paroisses (figure 4), caractérisé chacun par un facteur économique dominant :

- 1) la prolétarisation en régions de structure urbaine et suburbaine;
- 2) l'intensité de l'activité agricole et de sa commercialisation en « secteur rural épanoui »;
- 3) la polyculture de subsistance en régions rurales traditionnelles (rural instable).

Resituées dans leur espace (figure 5), les paroisses d'un même type se regroupent dans une région homogène : les paroisses prolétaires dans l'île de Montréal, l'île Jésus, le comté de l'Assomption et la rive ouest du Richelieu; les paroisses rurales épanouies gravitent autour du pôle montréalais dans le nord des comtés de Laprairie, Beauharnois, Châteauguay et dans le sud des comtés de Terrebonne et de Berthier; les autres, plus traditionnelles se répartissent ici et là dans les comtés de Napierville, les Cantons-de-l'Est, Vaudreuil, Terrebonne, Joliette, Berthier et le sud des comtés frontaliers de Huntingdon et de Châteauguay.

La connaissance de ces trois régions du pays réel que nous allons acquérir d'abord est essentielle à la compréhension du contexte socio-économique dans lequel l'élection de 1867 s'est déroulée. Sans elle, en effet, le fossé qui sépare la minorité des électeurs — le pays légal — de l'ensemble du pays réel serait inexplicable. Une fois cela compris, nous pourrions situer sommairement ces électeurs, privilégiés par le système censitaire, dans la hiérarchie sociale comme nous vous le proposons dans un troisième temps. Enfin, nous nous demanderons quelle influence pouvait bien avoir le clergé sur un électorat ainsi composé.

LE PAYS RÉEL

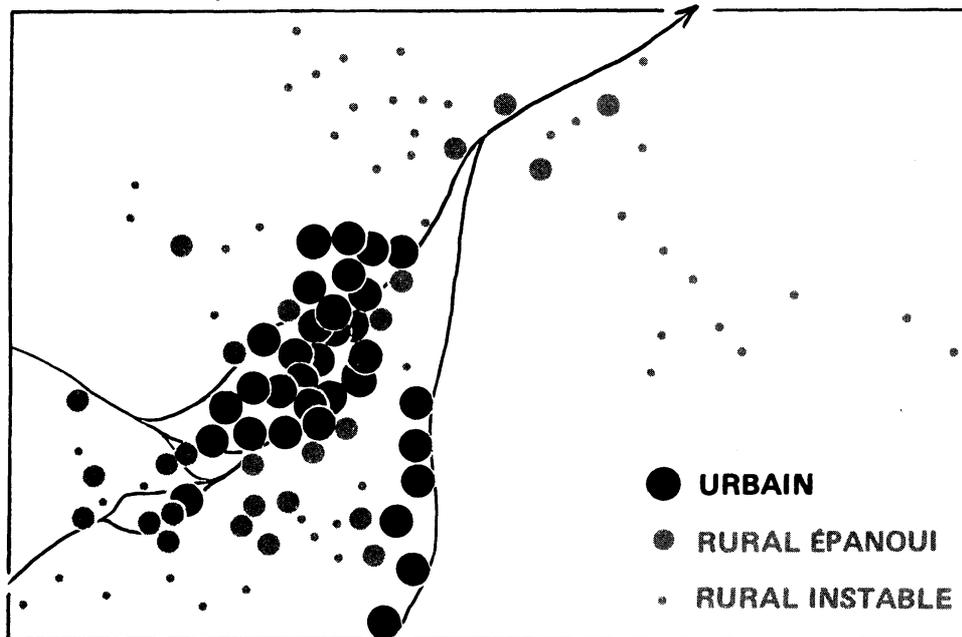
Le secteur urbain

Une industrie naissante

La prolétarisation est un indice sûr d'urbanisation et d'industrialisation. La coexistence à Montréal d'une classe laborieuse concentrée et d'une bourgeoisie d'affaires et des professions libérales était la composante d'une réalité économique que les recensements et les témoignages des contemporains nous permettent de cerner. À l'époque de la Confédération, Montréal avec une population de 110 000 habitants connaît une expansion remarquable dans différents secteurs de la production dont le cuir, le vêtement, la métallurgie du fer, l'équipement de transport, l'alimentation, le tabac etc. Près de 20 000 travailleurs s'y emploient dans les usines, manufactures et ateliers répartis principalement et bien inégalement dans trois quartiers de la ville : la vieille ville multifonctionnelle et les quartiers véritablement ouvriers de Sainte-Anne à l'ouest et Sainte-Marie à l'est (Bellavance, 1980). Autant que 43% de tous les ouvriers de l'industrie travaillent encore dans la vieille ville où dominent le cuir et le vêtement. Selon Hamelin et Roby, l'industrie de la chaussure à elle seule aurait donné indirectement du travail à 25 000 personnes (Hamelin *et al*, 1971). Évaluation excessive somme toute mais qui traduit cependant la rapide croissance d'une ville où, selon le consul de France à Québec, Charles-Henri-Philippe Gauldrée Boileau, pas moins de six à sept cents maisons se construisaient annuellement créant ainsi des milliers d'emplois pour les menuisiers-charpentiers, maçons, briqueteurs et plombiers de la ville. (AMAE, Paris)

Figure 5

LE PAYS RÉEL, L'ACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE



Un alphabétisme rudimentaire

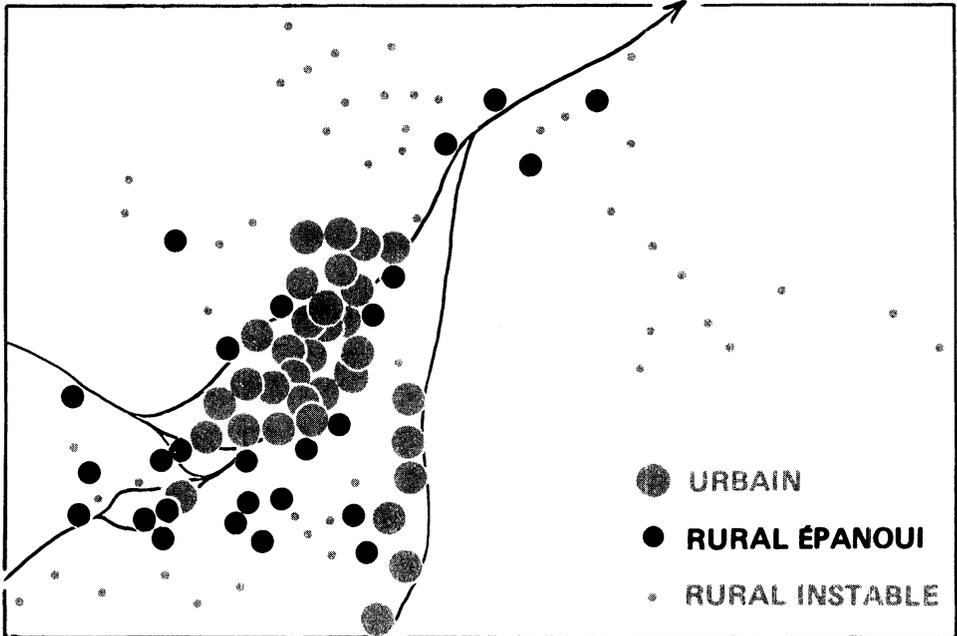
Avec l'industrialisation et l'urbanisation, l'analphabétisme avait sensiblement diminué par rapport à la campagne. Les connaissances rudimentaires d'écriture et de lecture, normales dans tous les groupes bourgeois, gagnaient les milieux ouvriers, particulièrement les ouvriers de métiers (Canada, Recensement, 1871). Cela devenait nécessaire à l'exercice d'un métier et à la participation à la vie civique. En milieu rural, au contraire, la population analphabète était majoritaire en 1867. Seules les paroisses anglo-saxonnes des Cantons-de-l'Est faisaient exception (figure 3).

Le secteur rural épanoui : l'aisance relative des ouvriers-paysans

Généralement, l'économie agricole dominait dans la majorité des paroisses étudiées. Même en régions de structure urbaine et suburbaine où vivaient presque tous les ouvriers, elle subsistait vigoureusement. En effet, les agriculteurs minoritaires de paroisses insulaires telles que Pointe-Claire, Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, Sault-aux-Récollets, Longue-Pointe, Rivière-des-Prairies, s'adonnaient encore à la culture intensive de la patate, de l'orge et de l'avoine. Il en allait de même des paroisses de la périphérie montréalaise comme Verchères, Varennes, Laprairie, Saint-Constant, Châteauguay, Vaudreuil, Île-Perrot, Terrebonne, etc., où la culture de ces deux céréales et du pois était une spécialité. Non seulement elles profitaient de la proximité du marché urbain montréalais mais aussi des facilités de transport de ces denrées vers les États-Unis

Figure 6

LE PAYS RÉEL, L'ACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE



et le Royaume-Uni. Citons à ce propos le consul de France à Québec qui, en 1867, écrivait ce qui suit :

« Le Bas-Canada a dû renoncer depuis longtemps à cultiver le froment; mais son climat convient particulièrement aux autres céréales, orge, avoine, pois, dont cette section du pays a récolté de grandes quantités ces dernières années. En 1864, quand les prix étaient si défavorables pour le blé, ils se sont maintenus dans une très belle moyenne pour les grains dont il s'agit, et les fermiers bas-canadiens n'ont pas lieu d'être mécontents des résultats de cette année-là : les pois ont été dirigés surtout sur le Royaume-Uni, l'orge et l'avoine sur les États-Unis. » (AMAE, 1867)

La rentabilité de ces céréales entraînait un accroissement analogue des rendements de la dîme et partant des revenus que le curé tirait de la vente de chaque 26^e minot de céréales sur les marchés (figure 4). Ainsi, à Verchères, le curé recevait en un an de chaque famille une dîme moyenne de \$4,16, à comparer à la moyenne générale de \$2,41 (ACAM, 350.102).

Le secteur rural instable

Une polyculture de subsistance (figure 7)

Dans la majorité des paroisses des comtés d'Huntingdon, de Napierville, Bagot, Drummond-Arthabaska, Yamaska, Richmond-Wolfe, Terrebonne, Joliette et Berthier, la pratique agricole dérogeait peu de sa routine traditionnelle. Les céréales commerciales comme l'orge, le pois, souvent l'avoine étaient relativement absentes. Nous sommes en présence d'une polyculture de subsistance où figuraient à peu près toutes les cultures dont le blé, la patate, l'avoine, le froment, le seigle etc. (figure 4).

Figure 7

LE PAYS RÉEL, L'ACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE



Une dîme peu élevée

Aux rendements de la terre fort médiocres correspondait naturellement un rendement de la dîme analogue (figure 4). En effet, la majorité des familles catholiques des paroisses de ces comtés versaient annuellement une dîme dont la valeur était habituellement inférieure à la moyenne générale de \$2,41. Une famille catholique à Saint-Théodore-d'Acton (Bagot), par exemple, payait en moyenne une dîme de \$0,83, à Saint-Joseph-d'Huntingdon \$1,22, à Berthier \$1,31 à Saint-Jérôme (Terrebonne) \$1,66 et à Saint-Pierre-de-Durham (Drummond-Arthabaska) \$1,93 (AETR, Rapports pastoraux, 1868).

Polyculture, faibles rendements et, aussi, terrain morcelé, car les dimensions des fermes se situaient aux environs de 50 acres (figure 4). Comme pour fermer ce cercle, il va de soi qu'un tel morcellement allait de pair avec le surpeuplement et une forte émigration. Entre 1862 et 1871, 199 302 Canadiens français auraient émigré à Montréal et surtout aux États-Unis (Hamelin *et al*, 1971, p. 67). Ceci vient confirmer l'observation des soldes négatifs de la population dans la plupart de nos paroisses. Ce dépeuplement coïnciderait avec les débuts de la modernisation de l'agriculture dont l'élevage serait un indice.

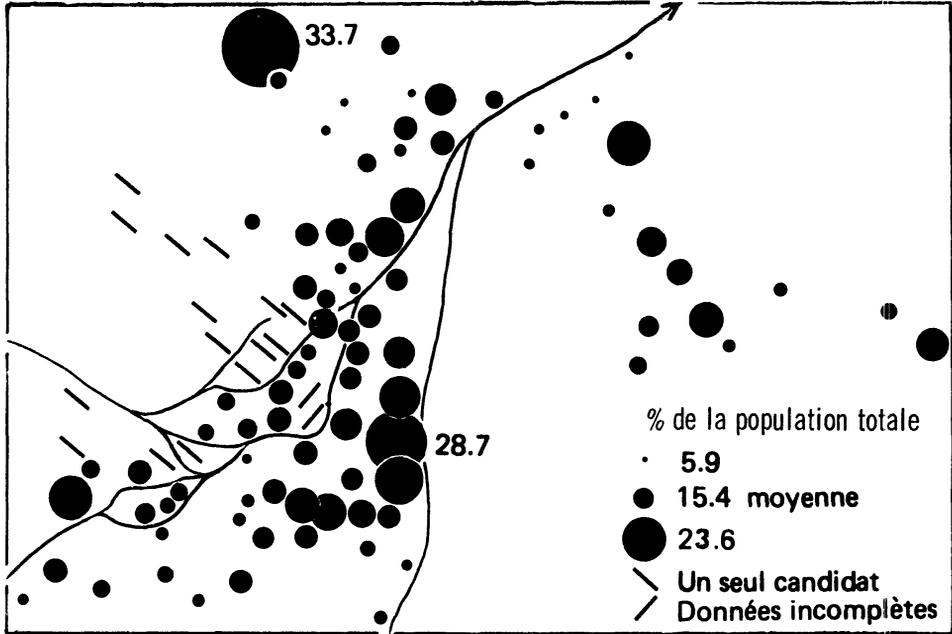
LE PAYS LÉGAL

Le pays réel n'est pas homogène. Sa situation économique varie d'un endroit à un autre. Il en va de même au niveau de sa représentation politique qui varie elle aussi d'intensité selon que la ville ou la campagne est concernée (figure 8). La répartition spatiale de cette représentation constitue ce que nous appelons le « pays légal » dont l'image est différente de celle du pays réel.

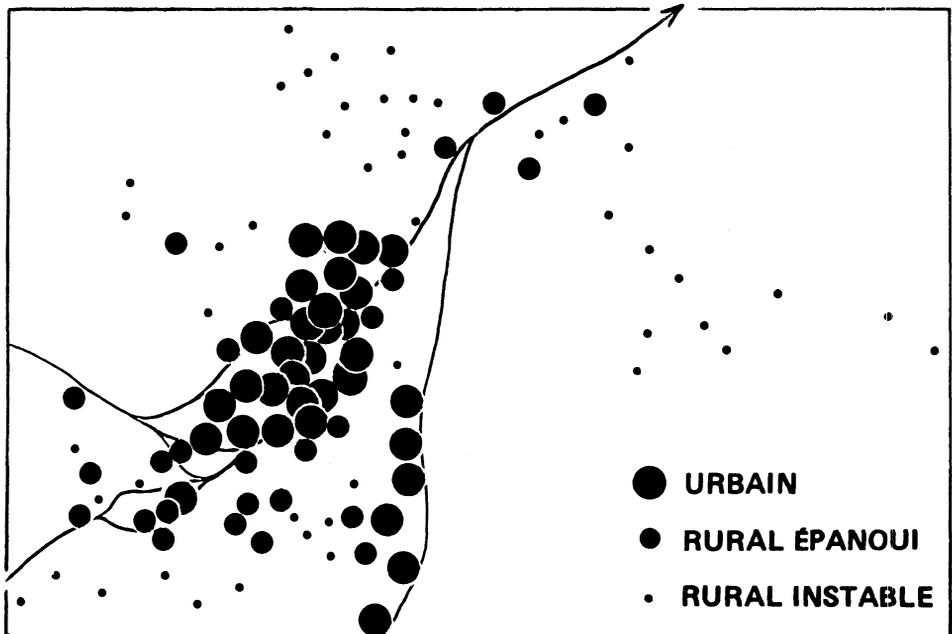
Figure 8

LA DISCRIMINATION POLITIQUE

ÉLECTEURS INSCRITS EN 1867 POUR 100 HABITANTS



LE PAYS RÉEL, L'ACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE



Selon la loi l'électeur devait remplir plusieurs conditions dont les plus importantes étaient d'être mâle et de posséder une propriété de \$200,00 à la campagne ou de \$300,00 à la ville ou encore de payer respectivement un loyer annuel de \$20,00 et de \$30,00 (GARNER, 1969, p. 113s). Cette disposition légale, nous le savons maintenant, a fait varier le taux de représentation selon les régions.

Les électeurs, en effet, représentaient en moyenne 68,6% des hommes âgés de plus de 21 ans, mais en réalité 15,4% de la population totale. D'une paroisse à l'autre, en outre, l'écart dans le taux de représentation subissait de fortes variations (figure 8). Ainsi 29% de la population adulte mâle pouvait voter dans la paroisse de Sainte-Béatrix (comté de Joliette) et 9,8% dans celle de Saint-Norbert, du comté voisin de Berthier. C'est cela le « pays légal ». Qui était-il encore ?

À Montréal, ville industrielle et scolarisée, on s'attendrait à voir augmenter le nombre d'électeurs. Par rapport à la population urbaine, les électeurs inscrits y étaient pourtant peu nombreux : 17 835 en moyenne selon les listes électorales de la ville soit environ 15% de la population. Même situation dans le comté de Hochelaga (à l'est de l'île) où les électeurs inscrits représentaient à peine 13% de la population totale et 60% des hommes âgés de plus de vingt-et-un ans. Dans Jacques-Cartier (à l'ouest de l'île), la répartition était respectivement de 15% à 66%.

Cette discrimination électorale, qu'entraînait le suffrage censitaire, avait son corollaire économique. Dans ces mêmes comtés, en effet, les ouvriers-artisans et les journaliers représentaient environ 32% de la population active. Dans certains quartiers de la ville, dans Sainte-Anne, Saint-Jacques et Sainte-Marie notamment, les travailleurs comptaient pour plus de la moitié de la population (Bellavance, 1980). Serait-il bien étonnant si la sélection des électeurs s'était effectuée à leurs dépens ?

En zone rurale dite épanouie, la prospérité relative de la terre valait souvent au paysan l'octroi du statut d'électeur. Dans ce secteur, en effet, le suffrage censitaire semblait un peu moins discriminatoire que dans les paroisses de l'île et les quartiers ouvriers de la ville. Sans être négligeable, l'écart existant entre le nombre total des hommes et celui des électeurs s'était en partie amenuisé. Ainsi à Varennes et Laprairie, 76% des adultes étaient électeurs (Canada, Recensement, 1870-1871).

Il en était de même approximativement pour les paroisses rurales à structure « suburbaine » où les ouvriers-paysans formaient la majorité. Les électeurs inscrits constituaient ainsi 70% des hommes dans le comté de l'Assomption et la très grande majorité d'entre eux dans les paroisses de Chambly, Saint-Bruno, Lacolle et Sainte-Marguerite sur le Richelieu. Seules faisaient exception certaines paroisses des comtés de Châteauquay et de Beauharnois (Canada, Rapport des élections, 1868).

En zone rurale instable, par contre, c'est une minorité encore plus forte qu'ailleurs qui, toute proportion gardée, avait accès au vote. À Saint-Joachim-de-Châteauquay, 43% de la population adulte était électrice; à Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Février et à Saint-Thomas-de-Pierreville dans le comté de Yamaska, respectivement 39% et 44% l'était; à Saint-Félix-de-Valois du comté de Joliette 37%; à Sainte-Agnès-de-Dundee du comté d'Huntingdon 50% (Canada, Rapport des élections, 1868).

Bien que la situation de la campagne traditionnelle était pire que celle de la ville, l'inaccessibilité au droit de vote pour le citoyen de la ville industrielle et pour le cultivateur d'un terroir épuisé et surpeuplé était l'indice d'une même condition économique misérable. Les migrations de la population pauvre affectaient donc très peu la localisation de l'électorat.

Nous avons amorcé l'étude de la discrimination politique qu'engendraient systématiquement la position sociale de l'homme dans la communauté et son lieu d'existence; discrimination officialisée dans la loi électorale. L'électorat qu'elle a sélectionné formait-il un corps social homogène ou recouvrait-il des types d'électeurs différents ?

Dans la région la plus mal représentée, seul le petit propriétaire terrien était électeur.

En région rurale instable, il n'y avait qu'un seul type d'électeur : le chef de famille, propriétaire d'une exploitation se situant autour des 50 acres et s'adonnant à une polyculture de subsistance. Malgré un fort exode, le taux de représentation ne pouvait se modifier, étant donné que l'accès à la propriété ou à d'autres sources de revenus que la terre était bloqué. Rendements agricoles limités, surpeuplement, morcellement se conjugaient pour forcer beaucoup de jeunes hommes à « voter avec leurs pieds », n'ayant plus d'autres ressources économiques et légales que l'émigration...

Le fermier, élément principal de la région la mieux représentée.

En secteur rural épanoui, on trouve trois types d'électeurs : le fermier, le petit propriétaire et le grand propriétaire terrien. Tous trois bénéficiaient de la proximité de la ville pour y vendre leurs produits ou pour y travailler, et d'une terre de bon rapport. Les fermiers jouissant d'une aisance certaine avaient droit de vote, et c'est là l'explication principale, selon nous, de l'augmentation du nombre d'électeurs dans cette région.

La ville : un électorat difficile à cerner, mais une bourgeoisie influente.

Qui pouvait bien être électeur, parmi les petits propriétaires d'une terre de moins de dix acres, les grands propriétaires d'une terre de cent à deux cents acres, les ouvriers, les commis et les bourgeois habitant des comtés de l'île ? Les sources disponibles et ce que nous savons de la loi électorale nous laissent supposer que la masse des jeunes immigrants venue grossir les rangs des journaliers n'a pas eu son mot à dire aux élections. Par contre, l'existence d'un électorat ouvrier important est indiscutable. À preuve, la performance de Médéric Lanctôt, chef ouvrier et candidat rouge dans Montréal-Est. Trois mois avant l'élection, ce dernier avait organisé une grande manifestation ouvrière dans les rues de Montréal pour protester contre la hausse des prix. 15 000 ouvriers avaient participé à la manifestation. Fort de l'appui de la haute finance, en particulier de William Molson qui soutint sa candidature, Cartier gagna de justesse l'élection. En effet, il obtint 2 431 voix, ce qui était bien proche des 2 084 voix recueillies par Lanctôt (Young, 1970, p. 388).

LE PAYS LÉGAL/LE PAYS RÉEL

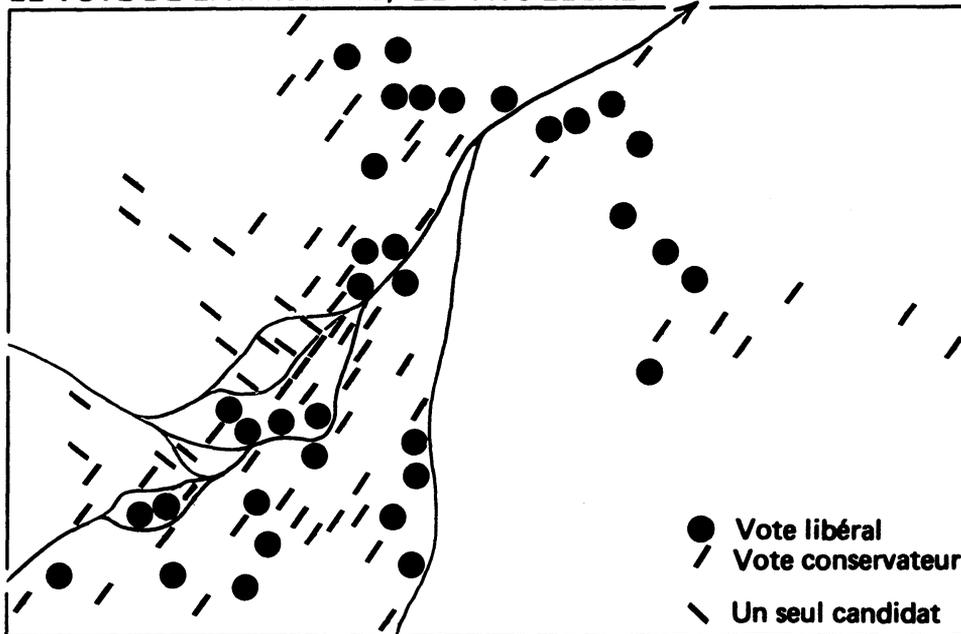
Le « pays légal » ainsi circonscrit signifiait qu'une majorité d'adultes, femmes, hommes de basse condition, cultivateurs, domestiques, manoeuvres, etc. n'était pas du tout ou très peu représentée. C'est pour cette raison que la carte des votes exprimés par la minorité votante — le pays légal — n'a aucune ressemblance avec la carte du pays de la majorité, le pays réel (figure 9).

L'analyse faite au niveau de la paroisse lève, selon nous, l'ambiguïté des conclusions auxquelles nous serions arrivés en prenant le comté comme seule unité de mesure. La sociologie politique nous avait trop habitués à chercher et trouver des liens entre l'expression du vote et les seules caractéristiques socio-économiques des votants. Dans un contexte de suffrage censitaire, cette relation est insuffisante. Il serait hasar-

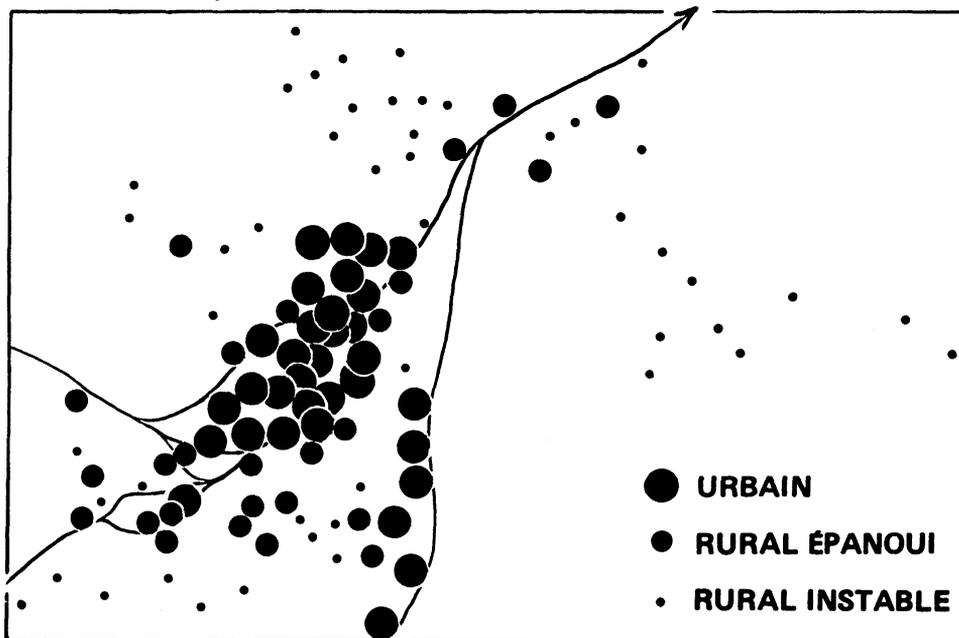
Figure 9

LE PAYS LÉGAL ≠ LE PAYS RÉEL

LE VOTE DE LA MINORITÉ, LE PAYS LÉGAL



LE PAYS RÉEL, L'ACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE



deux alors de chercher l'explication du comportement des votants seulement à l'aide des caractéristiques socio-économiques de la majorité, et de croire, en outre, que les vœux de l'ensemble de la population pouvaient être exprimés par les électeurs inscrits et leurs élus.

D'ailleurs la plupart des hommes politiques ne s'y méprenaient pas. Ils proclamaient, avec John A. Macdonald, leur opposition au suffrage universel et leur conviction que, dans la nouvelle constitution, « la représentation devait se fonder sur les classes et la propriété aussi bien que sur le nombre. » (Ryerson, 1972, p. 423)

L'existence du suffrage censitaire met en évidence le poids politique de la minorité votante et, par conséquent, soulève le problème de l'influence accrue de la bourgeoisie dont le clergé.

L'INFLUENCE DES CURÉS

L'attitude ambiguë des curés face à la corruption électorale

Le curé était un observateur attentif de la vie politique dans sa paroisse. Tous les quatre ans, dans le rapport pastoral qu'il remettait à son évêque, il renseignait celui-ci sur la conduite électorale des paroissiens. L'analyse du rapport nous permet souvent de mesurer l'ampleur des pressions exercées sur l'électeur et surtout de comprendre l'attitude des curés eux-mêmes. Ce rapport se présentait sous la forme de réponses brèves à un questionnaire précis conçu par l'évêque lui-même. La similarité des questions nous permet de comparer non seulement les réponses d'une paroisse à l'autre mais surtout les réponses d'un même curé aux mêmes questions à deux époques différentes, c'est-à-dire les élections de 1863 et de 1867.

Dans le questionnaire de 1864, l'évêque s'informait sur les excès qui se commettaient aux élections. Les réponses les plus fréquentes furent : l'ivrognerie, les faux serments, la corruption et toutes sortes de désordres rassemblés sous le terme tumulte. En 1868, Mgr Bourget s'inspirant des réponses reçues en 1864, posait la triple question suivante : Y a-t-il tumulte, corruption, faux serments dans les élections pour le parlement ? La réponse des curés, d'un questionnaire à l'autre, a changé radicalement (figure 10).

À l'élection de 1863 qui porta les libéraux au pouvoir, les curés avaient été presque tous unanimes à dénoncer la corruption électorale; seulement onze d'entre eux avaient nié et six avaient refusé de répondre à la question. Quatre ans plus tard, au lendemain de la première élection du nouveau régime, leur belle assurance avait disparu. La majorité des curés refusaient cette fois de se prononcer ou niaient l'existence de la corruption. Le quart des curés seulement répondirent affirmativement à la question de leur évêque. Est-il possible que les mœurs électorales aient si subitement changé ? Il est permis d'en douter. Pour nous, l'explication de ce revirement des curés, en 1868, est à chercher du côté du clergé lui-même. Officiellement, dans leur mandement du printemps 1867 sur la Confédération, les évêques avaient obligé en conscience les électeurs à voter pour le parti conservateur. Mgr Laflèche, coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières allait plus loin encore; dans une lettre confidentielle à l'un de ses curés, il conseillait d'interdire les sacrements aux électeurs qui refuseraient de se conformer aux directives pastorales. Il est permis de penser que des curés du diocèse de Montréal, comme leurs collègues de Trois-Rivières, ont également eu recours à cette menace. En obligeant

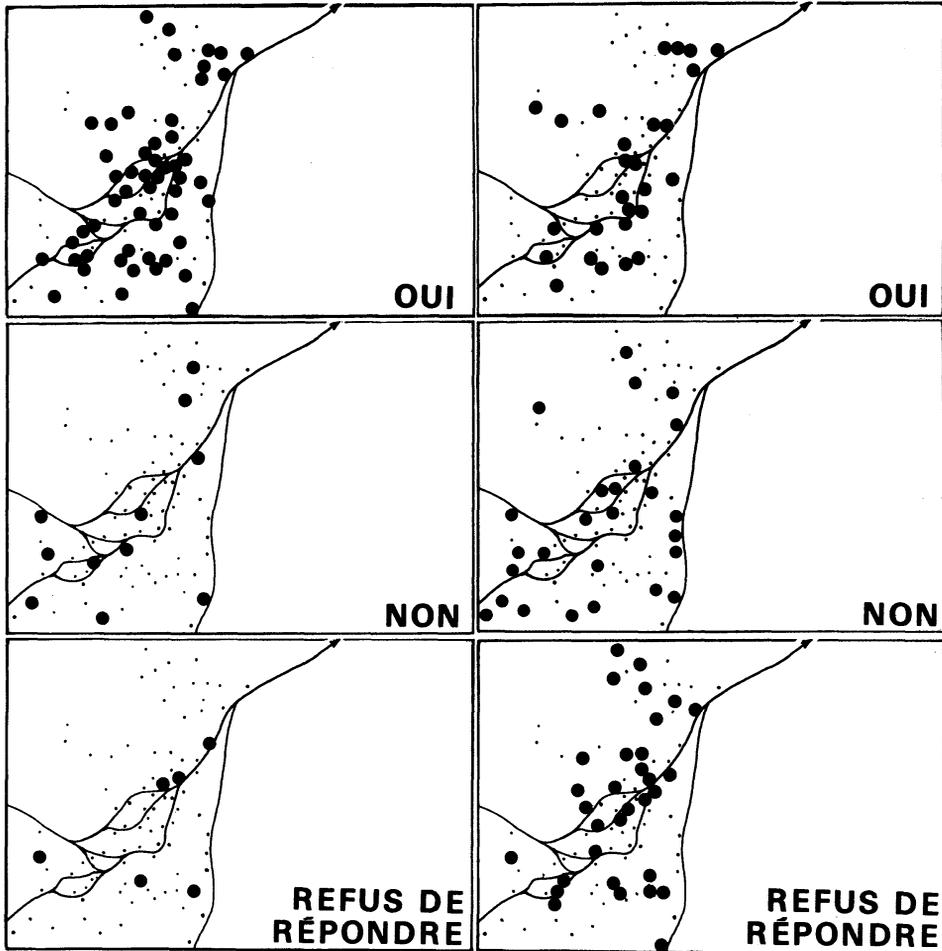
Figure 10

**Y A-T-IL EU CORRUPTION
AUX ÉLECTIONS ?**

RÉPONSES DES CURÉS

1864

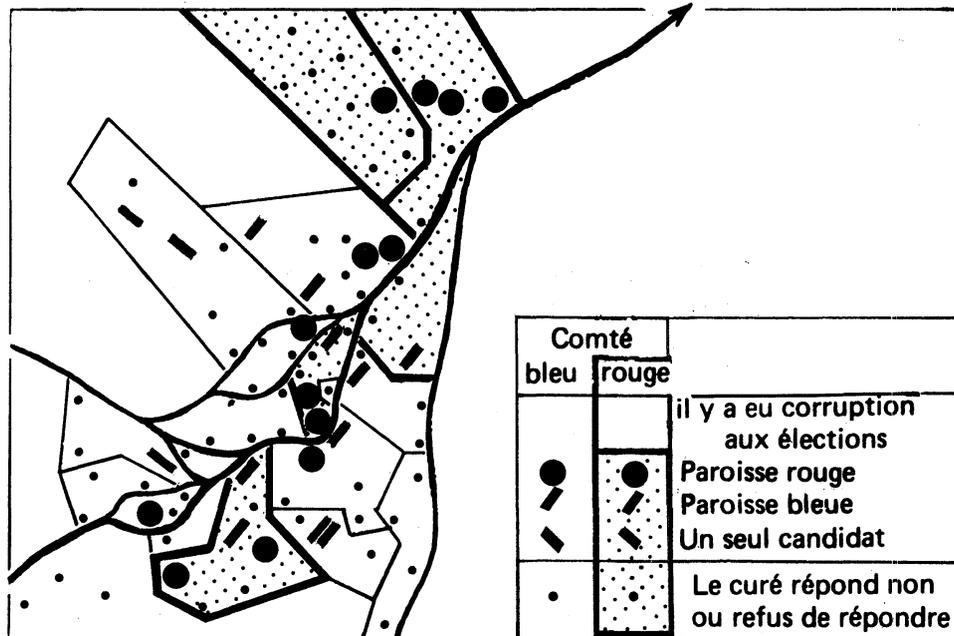
1868



ainsi les électeurs à voter pour les candidats du parti de la Confédération, le clergé s'était compromis avec les conservateurs. Comment les curés pouvaient-ils alors dénoncer la corruption de ce parti victorieux ? Cela eut été l'avoir encouragée ou pour le moins tolérée. D'ailleurs, la majorité de ceux qui avaient répondu affirmativement étaient ou bien curés d'une paroisse rouge ou bien curés d'une paroisse bleue située dans un comté rouge (figure 11). Ce qui semblait être un mensonge de la part des curés s'explique donc, et révèle l'attitude partisane du clergé.

Figure 11

**ALLÉGEANCE POLITIQUE DES PAROISSES
OÙ LE CURÉ AVOUE QU'IL Y A EU CORRUPTION EN 1867**



CONCLUSION

Le contexte de suffrage censitaire dans lequel le Québec entra dans la Confédération de 1867 nous a amenés à modifier notre approche d'analyse des comportements. Là, point de participation électorale massive et d'explication sociologique valable. Trop peu d'individus étaient citoyens votants comparativement à la population totale. Nous sommes, en effet, en présence de deux pays divisés, incompatibles, chacun ayant une structure propre : l'un, le pays réel, se hiérarchisant rigoureusement du rural à l'urbain (tableau 2), l'autre, le pays légal, ayant une forme floue, subjective car étant celle du privilège. C'est sur ce pays légal, pourtant, que reposait la légitimité de la Confédération, soi-disant définie comme une entente historique entre les deux peuples fondateurs.

La compréhension du pays légal permet donc d'identifier la composition du corps électoral. Elle devrait nous permettre de mesurer l'influence des groupes dominants tels la bourgeoisie des professions libérales et le clergé. Cette influence était d'autant plus pressante et que le vote n'était pas secret.

Tableau 2
Synthèse des composantes

<i>Régions socio-économiques</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural épanoui</i>	<i>Rural instable</i>
<i>Pays réel</i>			
Localisation	Montréal	périphérie montréalaise	la campagne éloignée
Activité économique	industrie commerce	maraîchage import-export	polyculture élevage
Profession	toutes	cultivateurs ouvriers-sans pays	cultivateurs
Démographie	immigration	stabilité	émigration sur peuplement
Dîme	très forte	forte	faible
Propriété	petite locataires	petite + grande fermage	petites propriétaires
<i>Pays légal</i>			
Représentation électorale	Moyenne	Forte	Faible
Électeurs	bourgeois ouvriers	fermiers ouvriers-paysans	petits propriétaires
Population non votante	femmes, journaliers, immigrants		femmes jeunes hommes
Pressions électorales		curés	curés

ANNEXE

LE TRAITEMENT GRAPHIQUE DE L'INFORMATION COMME MÉTHODE DE RECHERCHE.

L'ensemble des résultats de notre travail, dont nous venons de présenter une part appréciable, se fonde sur l'utilisation des statistiques. Les méthodes de traitement graphique utilisés comprennent à la fois l'utilisation de la matrice graphique ordonnable et la comparaison de cartes.

L'utilisation de la matrice ordonnable offre de nombreux avantages à un historien plongé dans les statistiques.

1) *Capacité de traiter une grande quantité de nombres.* Dans notre cas, 104 paroisses et 86 indicateurs soit au total 8 944 (86 × 104) nombres. Ce n'est pas un avantage propre au traitement graphique de l'information, mais c'est une propriété fondamentale.

2) *Facilité à découvrir les relations internes entre ces nombres,* grâce à leur visualisation rigoureuse et aux reclassements qu'elle entraîne. Ainsi, nous avons découvert une série de liens entre, par exemple, richesse des régions, valeur de la dîme et représentation électorale.

Pouvoir reclasser facilement l'ensemble des données est une nécessité impérieuse pour l'historien : chacune de ses hypothèses peut ainsi faire l'objet d'une vérification, ou aussi être l'ori-

gine d'autres hypothèses elles-mêmes à vérifier. À ce titre, nous ne saurions trop insister sur la créativité de la visualisation, source d'interrogations multiples aussi bien détaillées que générales.

D'une façon générale, la matrice graphique ordonnable — système de visualisation et de reclassement d'un tableau à double entrée — constitue pour le chercheur l'outil dont il a besoin pour analyser complètement une grande masse de données. Nous renvoyons le lecteur intéressé par plus de détails sur cet outil et sur le traitement graphique de l'information aux publications plus spécialisées citées en bibliographie.

Compte tenu qu'une matrice ordonnable représente près de 10 000 données dont l'agencement en ligne et en colonne acquiert lui-même une signification nouvelle grâce aux reclassements, son interprétation et son exploitation demandent un peu d'habitude. Ne montrer certains résultats de la matrice ordonnable que cartographiquement constitue très souvent un gain d'information par rapport à l'outil original de traitement, ici la matrice.

La carte, en soi, peut enrichir le contenu des relations que nous fait découvrir la matrice. Dans notre cas, par exemple, nous nous attendions à une certaine coïncidence entre le pays réel et le pays légal. La profonde discordance de ces deux pays, une fois découverte et contrôlée, nous a amené à pousser davantage l'analyse socio-économique pour mieux mesurer la distance entre ces deux réalités. C'est ainsi que nous avons adopté les trois régions comme ossature du reste de notre étude, et que nous avons opté, dans le cadre de cet article, pour une présentation cartographique systématique des résultats. La richesse de cette méthode s'est révélée également lors de la comparaison de la carte de l'électorat bourgeois et du partage égal des paroisses rouges et bleues d'un même comté. L'exploitation cartographique des résultats nous semble tout aussi fructueuse que l'exploitation numérique (taux de corrélation, analyse factorielle, par exemple) sans bien sûr la remplacer.

Ces deux instruments utilisés en totalité ou en partie permettent en outre une communication pratique des résultats dont la cohérence et la signification ont été déduites et non supposées.

BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE SUR LE TRAITEMENT GRAPHIQUE DE L'INFORMATION

1) *Articles d'accès facile*

BERTIN, Jacques (1961) Histoire et cartographie, à propos d'André Siegfried et de l'Ardèche. *Annales*.

——— Mathématique et graphique. *Annales*.

Quelques exemples, dont certains tirés de l'histoire, servent à résumer l'ensemble des systèmes graphiques pour traiter graphiquement une information.

GRONOFF, Jean-Daniel (1973) Cartes et graphiques dans la presse. *Communication et langage*, 17.

Les principes de reclassement d'un tableau à double entrée sont abordés à partir de trois exemples tirés de la presse française.

2) *Articles de méthode (exemples géographiques)*

GRONOFF, Jean-Daniel (1971) La zone herbagère des Ardennes. Analyse typologique par matrice ordonnable. *Études rurales*. Description détaillée du processus d'ensemble d'un traitement graphique par matrice ordonnable.

BROCARD, M., REY, V. et GRONOFF, Jean-Daniel (1972) Le traitement graphique de l'information : deux exemples d'utilisation de la matrice ordonnable. *Analyse de l'espace*, 2.

REY, Violette (1973) Les structures de l'espace roumain. *L'Espace géographique*, 1.

RAVENEAU, Jean (1977) Analyse morphologique, classification et protection des paysages : le cas de Charlevoix. *Cahiers de géographie du Québec*, 21 (53-54) : 135-186.

3) *Ouvrages généraux pour spécialistes*

BERTIN, Jacques (1967) *Sémiologie graphique*. Mouton, La Haye.

BERTIN, Jacques (1971) *La graphique et le traitement graphique de l'information*. Flammarion, Paris.

BONIN, Serge (1975) *Introduction à la graphique*. Épi, Paris.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal (ACAM), *Rapports pastoraux 1864, 1868*.
Archives de l'Évêché de Trois-Rivières (AETR). *Rapports pastoraux 1864, 1868*.
Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris (AMAE). *Correspondance consulaire commerciale, Québec 1865, 1866, 1867*.
BELLAVANCE, Marcel (1965) *Trois attitudes des Canadiens français devant la Confédération dans l'élection de 1867*. Québec, université Laval, thèse de licence en histoire.
..... *Les structures de l'espace urbain montréalais à l'époque de la Confédération*. Communication présentée au Congrès des Sociétés savantes, mai 1980.
CANADA, Bureau de la statistique (1873) *Recensement du Canada 1870-1871*. Ottawa, I.B. Taylor.
HAMELIN, Jean et ROBY, Yves (1971) *L'histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides.
RYERSON, Stanley-Bréhaut (1972), *Capitalisme et Confédération, aux sources du conflit Canada-Québec, 1760-1873*. Montréal, Parti-Pris.